

## RÉSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement fédéral de prendre les moyens nécessaires afin que la Commission du droit d'auteur du Canada augmente les redevances de toutes les plateformes de distribution numérique de musique afin qu'elles versent leur juste part aux artistes québécois pour l'utilisation de leur musique.

COPIE CONFORME DE LA MOTION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 29 OCTOBRE 2019.

Québec, ce premier jour de novembre 2019

SIEGFRIED PETERS Secrétaire général de l'Assemblée nationale